



Administration – Vente – Location – Evaluation

## HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi

9H30-12H30 et 13H30-17H30

### Barème des honoraires TTC au 1<sup>er</sup> Janvier 2021

Titulaire de la carte professionnelle n°CPI 3101 2016 000 009 671 délivrée le 13/06/2019 par la CCI de Toulouse.

- VENTES D'IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION :
  - De 0 à 150 000 € 8% avec minimum de 4 000€ TTC
  - De 150 001€ à 250 000€ 7% TTC
  - De 250 001€ à 350 000€ 6% TTC
  - De 350 001€ à 450 000€ 5% TTC
  - A partir de 450 001€ 3% TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur, ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

- LOCATIONS DECRET 2014-890 DU 01/08/2014
  - A la charge du locataire  
Visite, constitution du dossier, rédaction bail 10€ TTC le M<sup>2</sup>.  
Etat des lieux 3€ TTC le M<sup>2</sup>.
  - A la charge du propriétaire  
Visite, constitution du dossier, rédaction bail 10€ TTC le M<sup>2</sup>.  
Etat des lieux 3€ TTC le M<sup>2</sup>.
  
- EVALUATION IMMOBILIERE
  - 230€ TTC forfaitaire
  
- HONORAIRES DE GESTION
  - 8.16% TTC